

# Foyer Fontainois Magazine

n° 17  
MAI 2023



**Page 3**

« Décomptes de charges  
et consommations »



**Page 5**

« Chasse aux œufs »



**Page 7-8**

« Entretien  
de votre logement »





# Sommaire

Le décompte de charges et consommations.....	3
Entretien des espaces verts privatifs.....	4
Participation Be Wapp.....	5
La chasse aux œufs.....	6
Invitation à la fête des voisins.....	7
Comment bien entretenir son logement ?.....	8-9
Bande Dessinée : «Ceci n'est pas un séchoir».....	10
Calendrier Tibi.....	11
Contacts.....	12

Tri-annuel - Parution 3 fois par an.

**Graphisme et impression:** Bietlot imprimerie

**Comité de rédaction:**

Cassandra Melczer, Meredith Callens, Laura Firmani, Julien Carpentier, Olivier Dufond, José Galan, Gianni Galluzzo, Sami Targui..

**Editeur Responsable:**

Sami TARGUI, Directeur-Gérant  
Rue de l'Alouette 14/52 - 6140 Fontaine-l'Evêque



# Comptabilité



## DÉCOMPTES DE CHARGES ET CONSOMMATIONS

Chaque mois, le locataire paie une provision mensuelle pour les charges (frais de nettoyage des communs, entretien des espaces verts, entretien des ascenseurs, fourniture de chaleur, ...) en même temps que son loyer. Le montant de cette provision est fixé en fonction des factures de clôture de l'année précédente.

Chaque année, un décompte des charges est envoyé par courrier au locataire durant la première quinzaine de juillet, dans le cadre de la régularisation annuelle des charges locatives.

Comment est fait le décompte ?

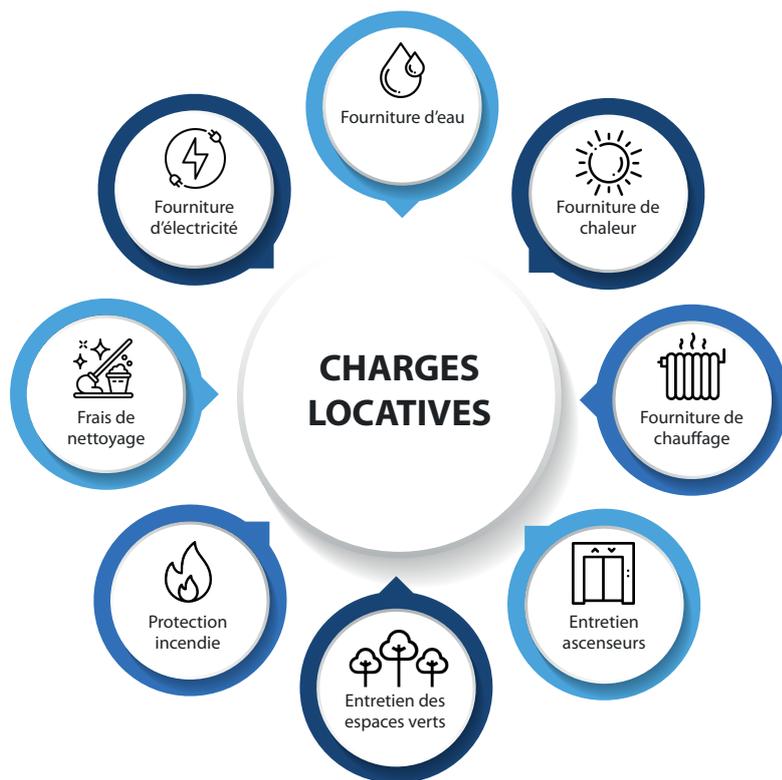
Il compare vos versements de provisions pour les charges et les consommations réelles de votre ménage.

Si vous devez de l'argent au Foyer Fontainois :

Cela signifie que vous avez versé trop peu de provisions par rapport au total de vos charges et consommations. Vous devez, dans les 2 mois de la réception du décompte, verser la somme due sur le numéro du compte bancaire indiqué. En cas de difficultés de paiement, contactez immédiatement la société afin de déterminer, ensemble, un plan d'apurement.

Si le Foyer Fontainois vous doit de l'argent :

Cela signifie que vos provisions versées sont supérieures au total de vos charges et consommations. Nous vous demandons de nous rendre **impérativement** le formulaire de remboursement complété et signé afin de vérifier votre numéro de compte bancaire. Attention, aucun remboursement ne sera fait tant qu'une DETTE LOCATIVE existe.



Ps : Ceci est un exemple de provisions sur charges qui peuvent être réclamées. Ces charges peuvent bien évidemment varier.

Si vous avez besoin d'aide pour la bonne compréhension de votre décompte, n'hésitez pas à contacter nos services au 071/52.58.38 entre 9h00 et 12h00. Une équipe dynamique est à votre disposition.



# Vie pratique

## ENTREtenir SES ESPACES VERTS PRIVATIFS



### POURQUOI ?

Afin de respecter une homogénéité des lieux, il est essentiel d'en maintenir le bon entretien ainsi que le respect de la bonne mise en oeuvre des plantations, clôtures et palissades.



### COMMENT ?

- Ne pas modifier le relief du sol
- Tondre les surfaces engazonnées vous appartenant et évacuer vos déchets de tontes
- Interdiction de planter tout type d'arbres
- Les plantations en pots sont autorisées et seront entretenues mais aucune fixation de celles-ci ne pourra se faire sur le treillis de clôture
- Les haies (essence de type charme ou hêtre) ne peuvent pas dépasser 1,50 m de hauteur et doivent être plantées à 50 cm de la clôture (Pas de haie à épines)
- Les potagers sont également autorisés.
- Seules les palissades en bois sont autorisées comme brises vues au niveau de la profondeur des terrasses, à conditions qu'elles soient fixées via l'installations de piquets et non sur les treillis
- Les abris de jardin sont autorisés à conditions qu'ils ne dépassent pas les 20 m2 et qu'ils soient démontables -> interdiction de couler une dalle en béton au sol pour son montage.



Pour rappel, chaque demande d'intervention devra faire l'objet d'une lettre adressée au Foyer Fontainois. Celle-ci devra être accompagnée d'un schéma explicatif de vos interventions ou d'une référence de ce que vous souhaitez mettre en place afin d'obtenir l'accord.

Les travaux n'ayant pas fait l'objet d'une demande écrite seront démontés et le terrain sera remis en l'état par vos soins à la demande du Foyer Fontainois.



# Evenement



## PARTICIPATION À BE WAPP

Comme chaque année, le Foyer Fontainois et la Régie des Quartiers se mobilisent pour le Grand Nettoyage Be Wapp.

Ce vendredi 24 mars 2023, l'ensemble du personnel de votre société de logements sociaux et les membres et stagiaires de la Régie des Quartiers se sont rendus dans les cités de Fontaine-L'Évêque, Forchies-La-Marche et Leernes pour ramasser les déchets et rendre nos rues et ruelles plus propres.

### Le Grand Nettoyage Be Wapp, c'est quoi ?

Le Grand Nettoyage est une vaste mobilisation qui vise à conscientiser les générations actuelles et futures à la malpropreté ambiante de manière à faire changer les comportements de manière durable.

Depuis 2015, le temps d'un week-end, tous les Wallons - citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses - se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.

### Qu'avons-nous pu nettoyer ?

Sur notre passage, nous avons récolté une dizaine de sacs bleus (PMC) et plus de 19 sacs blancs (déchets divers). Un dépôt clandestin a été découvert sur Leernes. Nos ouvriers ont pu retirer deux remorques complètes d'encombrants et autres déchets.



<https://www.bewapp.be/>





# Evenement

## CHASSE AUX ŒUFS

En collaboration avec le Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires, la Régie des Quartiers et l'AMO, nous avons organisé la traditionnelle « Chasse aux oeufs ».

Présente sur nos différentes entités, cet évènement simple et populaire où proximité rime avec convivialité est devenu une véritable tradition.

Celui-ci permet de renforcer les liens et de développer un sentiment d'appartenance au sein de votre quartier.

C'est l'occasion pour les enfants de tout âge de profiter, non seulement de récolter les incontournables oeufs de Pâques, mais aussi de s'amuser grâce au château gonflable, les jeux anciens et le grimage !

Pour notre plus grand bonheur, nombreux ont été ceux qui nous ont rejoint dans la joie et la bonne humeur. Grâce à vous, cette nouvelle édition fut un véritable succès et nous espérons vous y retrouver encore plus nombreux d'année en année.

Nous tenons, également à remercier les différents participants, partenaires et bénévoles, sans qui cet évènement ne serait pas une telle réussite.



# Evenement



**VOUS ÊTES INVITÉS PAR LE FOYER FONTAINOIS, LE  
CCLP, LA RÉGIE DES QUARTIERS ET L'AMO  
PAVILLON J**

**LE 26 MAI 2023 À PARTIR DE 11H**



## **LA FÊTE DES VOISINS**

**RDV SUR LE PARKING DU FOYER  
FONTAINOIS  
RUE DE L'ALOUETTE, 14/52 - 6140 FONTAINE-L'EVÊQUE**



**ACTIVITÉS POUR PETITS ET GRANDS - STAND DE  
NOURRITURE - BOISSONS - MUSIQUE  
POUR ÉGAYER VOTRE JOURNÉE**

## **RETOUR VERS LE FAR WEST**



# Technique

## COMMENT BIEN ENTREtenir SON LOGEMENT ?

Un logement entretenu est plus agréable et plus durable ! Justement c'est le printemps...

Comme le prévoit votre contrat de bail ainsi que le règlement d'ordre intérieur, chaque locataire s'est engagé à utiliser les lieux loués « en bon père de famille ».

Ceci passe par l'entretien annuel de votre logement. Si certaines tâches incombent au FoyerFontainois, d'autres tâches sont à réaliser par vos soins.



### L'ENTRETIEN HEBDOMADAIRE

Afin que votre logement soit le plus durable possible, il faut l'entretenir régulièrement.

Le nettoyage de celui-ci et l'entretien des toilettes, de la douche, de la baignoire, du lavabo et des divers syphons accessibles doivent être fait au moins une fois par semaine..



### LES PETITES RÉPARATIONS ÉLECTRIQUES

Il convient de changer les ampoules et piles de détecteurs lorsqu'ils ne fonctionnent plus.



### LES ÉLÉMENTS DE PETITE PLOMBERIE

Il est important d'effectuer un entretien régulier des robinets, des joints et des syphons.

Eviter de jeter des graisses et autres déchets dans vos canalisations. Pensez également à retirer les cheveux dans la crépine de votre douche.

Si votre évier peine à évacuer l'eau ou si le syphon de votre douche ou votre toilette est bouché, vous pouvez toujours verser une cuillère à soupe de bicarbonate de soude et un verre de vinaigre.

Si cela persiste, n'hésitez pas à contacter notre service technique.



### LA SERRURERIE

Si vous constatez que votre clé a de plus en plus de mal à entrer dans la serrure, n'attendez pas qu'il soit trop tard. Des produits ou des huiles adaptées résoudre ce problème.

Pensez également à graisser régulièrement vos portes pour éviter qu'elles ne grincent.



# Technique



## LA PEINTURE

Même si vous êtes locataire, vous devez en général vous charger de l'entretien de vos murs et des peintures de votre maison. En cas de déménagement, le locataire doit remettre le logement dans son état d'origine comme convenu dans le contrat de bail, il en va de même pour les murs et les peintures.



## UNE BONNE AÉRATION

Afin d'éviter les soucis de condensation, nous vous invitons à tenir les ailettes placées sur vos fenêtres ou contre les murs ouvertes afin de laisser circuler un air frais et sec. Ne jamais chauffer votre maison avec un poêle à pétrole car celui-ci peut dégrader votre logement très rapidement. En effet, il y a un risque de condensation importante car un poêle à pétrole perd en moyenne 3 litres de vapeur d'eau par jour.



## LA CHAUDIÈRE ET LES RADIATEURS

Vous devez toujours vérifier que votre chaudière a la bonne pression entre 1.0 et 1.5 bars de pression.

Si vous constatez un bruit d'écoulement d'eau et que le radiateur chauffe mal vous devez effectuer la purge de celui-ci. Attention quand le purgeur se situe à côté de la vanne, vous devez mettre la vanne à 0.

Après cette opération remettez vos vannes au maximum pour faire circuler l'eau. Les clés de purges sont disponibles dans tous les magasins de bricolage ou vous pouvez utiliser un tournevis plat. Veillez à remonter la pression de votre chaudière à la fin de la purge entre 1.1 et 1.4 bars de pression. En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter le service technique. Vous trouverez plus d'informations sur le site :

<https://www.energuide.be/fr/questions-reponses/comment-purger-mes-radiateurs/73/>



## LE JARDIN ET LA DEVANTURE

Veillez à l'entretien hebdomadaire de votre jardin. Il est important de ramasser les feuilles mortes et de veiller à un bon arrosage, mais également à la tonte, au débroussaillage, à l'entretien des haies.

Attention votre jardin n'est pas un dépôt d'encombrants de toute sorte. Ne jetez pas vos restes de nourriture dans les jardins ou dans les venelles afin d'empêcher la propagation des rats.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la brochure en ligne via le lien : <https://www.swl.be/index.php/brochures-et-publications-4/les-brochures>



En cas de problème plus conséquent dans votre logement nous vous invitons à contacter le service technique du lundi au vendredi entre 9h00 et 12h00 afin d'organiser un rendez-vous ensemble sur place ou à nous envoyer un mail à [technique@foyer-fontainois.be](mailto:technique@foyer-fontainois.be)

# CECI N'EST PAS UN SÉCHOIR



Rien de tel que le jardin ou un local abrité et aéré pour faire sécher le linge.  
Le faire sécher sur les radiateurs n'est pas une bonne idée car cela entrave la diffusion de la chaleur et dérègle la régulation thermostatique.

# tibi



FLEURUS / FONTAINE-L'EVÊQUE / GERPINNES / MONTIGNY-LE-TILLEUL

## COLLECTES HEBDOMADAIRES DE DÉCHETS RÉSIDUELS (sacs de max. 15 kg ou conteneurs gris, selon la commune) ET COLLECTES DE DÉCHETS ORGANIQUES (conteneurs verts, selon la commune)



FLEURUS



FONTAINE-L'EVÊQUE



GERPINNES



MONTIGNY-LE-TILLEUL



CHARLEROI

JOUR	FLEURUS	FONTAINE-L'EVÊQUE	GERPINNES	MONTIGNY-LE-TILLEUL	CHARLEROI
<b>LUNDI</b>	FLEURUS 1 WANFERCÉE-BAULET LAMBUSART				DAMPREMY LODELINSART MARCHIENNE-AU-POINT
<b>MARDI</b>	FLEURUS 2 FLEURUS HEPPIGNIES		ACOZ, JONCRET GERPINNES GOUGNIES LAUSPRELLE LOVERVAL VILLERS-POTERIE HYMIÉE, FROMIÉE		CHARLEROI GOUTROUX MONCEAU-SUR-SAMBRE
<b>MERCREDI</b>		FONTAINE-L'EVÊQUE FORCHIES-LA-MARCHE LEERNES		LANDELIES MONTIGNY-LE-TILLEUL	JUMET ROUX MONT-SUR-MARCHIENNE
<b>JEUDI</b>					COUILLET MARCINELLE RANSART
<b>VENDEDI</b>	FLEURUS 3 SAINT-AMAND BRYE, WAGNELÉE WANGENIES <b>2<sup>ÈME</sup> PASSAGE:</b> (SAC BLANC) FLEURUS-CENTRE VIEUX CAMPINAIRE				CHARLEROI GILLY GOSSELIES MARCHIENNE-DOCHERIE MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

## DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE

	MAI		JUN		JUILLET	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
FLEURUS 1	27	15-27	26	12-26	24	10-24
FLEURUS 2	2-30	2-16-30	27	13-27	25	11-25
FLEURUS 3	5	5-19	2-30	2-16-30	28	14-28
FONTAINE-L'EVÊQUE	24	10-24	21	7-21	19	5-19
GERPINNES	23	9-23	20	6-20	18	4-18
MONTIGNY-LE-TILLEUL	10	10-24	7	7-21	5	5-19

CONSULTEZ  
LE SITE WEB!  
Plein d'infos sur  
[www.tibi.be](http://www.tibi.be)

### REPORTS DE COLLECTES DES DÉCHETS RÉSIDUELS OU ORGANIQUES EN RAISON D'UN JOUR FÉRIÉ

JOURS FÉRIÉS	DATES	REPLACEMENT
Pâques	Lundi 10 avril 2023	Samedi 08 avril 2023
Fête travail	Lundi 01 mai 2023	Samedi 29 avril 2023
Ascension	Jeudi 18 mai 2023	Samedi 20 mai 2023
Pentecôte	Lundi 29 mai 2023	Samedi 27 mai 2023
Fête nationale	Vendredi 21 juillet 2023	Samedi 22 juillet 2023
Assomption	Mardi 15 août 2023	Samedi 12 août 2023
Toussaint	Mercredi 01 novembre 2023	Samedi 04 novembre 2023
Saint-Eloi	Vendredi 01 décembre 2023	Samedi 02 décembre 2023
Noël	Lundi 25 décembre 2023	Samedi 23 décembre 2023
Nouvel An 2020	Mercredi 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Samedi 30 décembre 2023

# tibi

LE FOYER  
FONTAINOIS



# Contacts

## Comment communiquer avec le Foyer Fontainois?



**Par téléphone au  
071/52.58.38.**

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00



**Permanences administratives  
et techniques**

- Mardi de 9h00 à 11h30 sans rendez-vous
- Jeudi de 13h30 à 15h30 uniquement sur rendez-vous



**Par écrit**

- Adresse: rue de l'Alouette, 14 bte 52 - 6140 Fontaine-l'Évêque
- Mail: [foyer-fontainois@foyer-fontainois.be](mailto:foyer-fontainois@foyer-fontainois.be)
- Fax: 071/54.15.76.



**Notre site Web**

- [www.foyer-fontainois.be](http://www.foyer-fontainois.be)



**Notre Facebook**

- [www.facebook.com/foyerfontainois/](http://www.facebook.com/foyerfontainois/)

### Service de garde

Call-Center CAPTEL : 0475/80.31.68

Ce service de garde est un service d'urgence qui prend le relai en dehors de nos heures de permanences téléphoniques habituelles. Voici dans quel cas vous pouvez contacter ce service :

- Panne de chauffage du 1<sup>er</sup> novembre, au 31 mars ;
- Grosse fuite d'eau ou rupture de canalisation d'eau ou de chauffage ;
- Refoulement des eaux usées dans le logement ;
- Panne d'ascenseur ;
- Dégâts importants suite à une tempête, un orage, un incendie, etc ;
- Etc.

### Toutefois, lors d'une urgence :

- En cas d'incendie, inondation, faits suspects : contactez le 112
- En cas de rupture de canalisation : la SWDE au 087/87.87.87
- En cas de coupure d'électricité générale : ORES au 078/78.78.00
- En cas de suspicion ou fuite de gaz : ORES au 0800/87.087
- En cas de panne ascenseur : Schindler au 0800/17.070
- Appelez le 0472/22.25.79 en cas de panne de chaufferies collectives (Alouette 14, Pinson 34 (Cantonner), 3 Bonniers 53-55, Martinet 18-20 & 29-31, Crocheux 26-28), tout en laissant un message avec vos coordonnées complètes (Nom, tél + adresse complète)

